L'ODYSSÉE
Centre Socioculturel de Saint-Agrève

Centre socioculturel - Saint Agrève - L'Odyssée

programme

JUILLET
AOUT

4 – 6 ans

2026

ACCUEIL DE LOISIRS

centre socioculturel
l'Odyssée

235 rue Jacques Dondoux
07320 Saint Agrève
téléphone : 04 75 30 26 60

courriel : accueil@cscodyssee.fr
site : www.ville-saintagreve.fr/Le-CSC

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Le centre de loisirs c'est d'abord un **lieu de vacances**, un lieu de découverte et de partage, les enfants ont le choix de découvrir des activités, d'en proposer aux copains, mais ils ont aussi le droit de « ne rien faire ». C'est aussi le plaisir d'être ensemble, l'occasion de rencontrer de nouveaux copains, c'est un lieu de vie où les enfants sont acteurs de leurs vacances.
Une équipe d'animateurs attentifs et à l'écoute des enfants et des parents, est là pour vous accueillir. Le rythme d'une journée de centre de loisirs est adapté à chaque tranche d'âge.

L'accueil de loisirs du centre socioculturel de Saint-Agrève est déclaré et agréé auprès de la SDJES (service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)

LES INSCRIPTIONS SE FONT AU PLUS TARD LE JEUDI
POUR LA SEMAINE SUIVANTE
Toute inscription en dehors des délais sera refusée.

L'accueil de loisirs est ouvert du lundi 6 juillet au lundi 31 août 2026.

FONCTIONNEMENT

HORAIRE de l'accueil de loisirs – 8h30 - 17h30

8H30 - 9h30	accueil des enfants
10h00	début des activités (qui peuvent être modifiés suivant l'envie des enfants)
11h30	repas (fourni par le centre socioculturel confectionné par l'Hôpital de Moze sauf les journées à l'extérieur où les parents doivent fournir le pique nique)
12h30	temps calme, jeux de société, lecture...
14h30	début des activités (qui peuvent être modifiées suivant l'envie des enfants).
16h30	goûter (fourni par l'accueil de loisirs)
17h30	départ des enfants
18h00	fermeture

Pré-accueil (Accueil Collectif de Mineurs)

Un pré-accueil est mis en place de 7h30 à 8h30 au centre socioculturel.
Tarifs 0,55 € la ½ heure par enfant. Inscription obligatoire au centre socioculturel.
Pour tout retard lors du départ des enfants 1 € supplémentaire sera demandé (à partir de 18h).

Vous pouvez aussi bénéficier des aides du Conseil Départemental de l'Ardèche en fonction du quotient familial sur demande et des bons MSA. Nous acceptons les chèques vacances et la prise en charge des CE.
Le CCAS de Saint-Agrève apporte une aide aux vacances pour les familles de Saint-Agrève. Se renseigner auprès du secrétariat du centre socioculturel.

Carte d'adhésion « spécial été » : 5 € carte individuelle et 10 € carte familiale

NOUVEAUX TARIFS POUR 2026 DISPONIBLE A L'ACCUEIL DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Les inscriptions s'effectuent au secrétariat du centre socioculturel auprès d'Emilie et de Laurent. Il faut vous munir du carnet de santé de l'enfant, de votre quotient familial et votre numéro d'allocataire.

Le secrétariat est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 18h00 et le vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h.

A savoir : L'équipe d'animation se réserve le droit de modifier le programme de l'accueil de loisirs en fonction des conditions météorologiques ou des opportunités.
L'équipe du centre socioculturel ne pourra être tenue responsable en cas de perte ou de vol, merci de noter le nom et le prénom sur les affaires de vos enfants.

MERCI de fournir une casquette, une gourde, des baskets et des vêtements de rechange dans un sac à dos et le DOUDOU.